

VTT Evasion Genilac

INSCRIPTION - Saison 2025-2026

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, autorise les responsables et accompagnateurs, à prendre à bord de leur véhicule mon enfant et ce sans que leur responsabilité ne soit engagée pour tout trajet effectué.

J'autorise également, l'équipe d'encadrement à faire transporter mon enfant à l'hôpital en cas d'accident.

La responsabilité de l'équipe d'encadrement et des accompagnateurs ne saurait être mise en cause :

- lors des sorties ou randonnées
- lors des trajets aller et retour du domicile de l'enfant au point de rencontre.

Case à cocher si je souhaite autoriser mon enfant à rentrer seul en vélo :

- lorsque le groupe passe à proximité de mon domicile lors d'une sortie
- si le lieu où doit se rendre mon enfant, est à proximité du local VTT (salle polyvalente de la cula) ou du lieu d'arrivée (si sortie extérieure).

Présence obligatoire d'un des parents lorsque l'enfant participe à la sortie du club.

Les personnes à contacter s'engagent à être joignables pendant les sorties VTT.

Le club n'autorise pas les enfants à rentrer seuls en dehors de ces deux situations.

Cette autorisation est valable pour toute la saison

Fait à

Le.....

Nom :.....

Signature :

Personne à prévenir 1 :

NOM /Prénom

Statut (mère, père,) :

Téléphone :

Personne à prévenir 2 :

NOM /Prénom

Statut (mère, père,) :

Téléphone :